

# Taxer l'électricité : un contre-sens pour le climat

**Quand les finances publiques sont aux abois, on cherche des recettes partout.**

**Quitte à en oublier les enjeux climatiques qui ne sont plus qu'un bruit de fond dans le brouhaha des décisions politiques.**

Pour le climat, chacun l'a enfin compris, **il faut développer les usages de l'électricité** en substituant au maximum notre électricité, qui est issue à 95 % de moyens de production décarbonés, aux combustibles fossiles. La France est particulièrement bien placée pour le faire puisque nous avons, en 2024, battu nos records d'exportation d'électricité. Nous avons donc les moyens de faire face à ces besoins nouveaux.

La France a d'autant plus d'intérêt à le faire qu'elle s'affranchirait ainsi un peu plus de sa dépendance aux pays producteurs de pétrole et de gaz.

Pour autant, cette démarche peine et **la pénétration du vecteur électricité est plus que lente.**

L'État devrait accompagner le mouvement par des mesures d'incitation. Mais, direz-vous, un État aussi fortement endetté et frappé d'un déficit budgétaire insoutenable n'en a pas vraiment les moyens. C'est vrai, mais ce n'est pas une raison pour faire le contraire de ce qu'il faudrait.

À l'occasion du dernier mouvement du tarif régulé de vente, l'État a annoncé avec tambours et trompettes que ce tarif allait baisser de 14 % au 1<sup>er</sup> février, ce qui est tout à fait exact. La baisse des prix sur le marché, qui sont à la base du calcul de la part énergie du tarif, permet ce mouvement de baisse. Rappelons au passage que cette indexation aux prix du sacro-saint marché est une aberration puisque notre socle de production nucléaire et renouvelables nous affranchit quasi totalement des fluctuations des prix du gaz qui sont ceux qui déterminent trop souvent les prix du marché. Mais c'est une autre histoire !

La baisse de cette part énergie est potentiellement tellement importante que l'État a fait le choix de rétablir dans le même temps les taxes qu'il avait abaissées au moment de la forte fièvre des prix ... du marché justement. Son raisonnement est que malgré ce retour des taxes, les factures vont bien baisser. Au passage, on augmente aussi discrètement de 15 % la part transport dans le tarif sans expliquer vraiment que cette hausse est induite par le développement des productions renouvelables intermittentes. Mais c'est encore une autre histoire ...

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> février, l'accise sur l'électricité pour les ménages est passée de 21 à 33,70 €/MWh. Cette même accise est de 17,16 €/MWh pour le gaz. Autrement dit, **l'électricité bas carbone produite nationalement se trouve quasiment deux fois plus taxée que le gaz fossile importé** néfaste pour le climat (le gaz consommé en France est bien fossile puisque, en 2023, la production de biométhane a été de 9 TWh pour une consommation totale de 417 TWh).

**On taxe davantage le produit dont il faut encourager la consommation, l'électricité, que celui dont nous devons nous passer, le gaz. Chercher l'erreur !**

Tous les efforts pour promouvoir l'électrification des usages (aides à l'achat de véhicules électriques, à l'équipement en bornes de recharge, à l'installation de pompes à chaleur, etc.), sont sapés par des décisions à la petite semaine prises dans l'urgence de la crise budgétaire et qui vont à l'encontre des orientations de

moyen terme. La Cour des Comptes a dénoncé cette aberration dans un référé en septembre 2024 resté sans effet.

Plaider sur les plateaux télévisés et sur les tribunes pour la préservation du climat, c'est bien, mais s'engager avec courage sur des décisions courageuses et des mesures cohérentes, ce serait tellement mieux pour le climat.

**Copyright © 2025 Association Sauvons Le Climat**